17e ANNÉE — N° 82. 20 CENTIMES LE NUMÉRO SAMEDI, 21 JUILLET 1877

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉPt : — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉPt : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et Ce, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Eté.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	Arrivées à LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 m matin.	5 h. 10 m matin.	6 h. 53 m matin.	10 h. 12 m matin.	10 h. 28 m matin.	10 h. 45 m matin.	4 h. 27 m soir.	12 h. 45 m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 50 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* *	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20 m matin. Arrivée à Cahors — 7 h. 55 m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25 m matin.

Cahors, 21 Juillet.

République et Monarchie.

Nous ne recherchons pas le succès d'un paradoxe. Tout doit être simple et simplement dit dans la politique. Les esprits ingénieux n'y réussissent pas toujours aussi facilement que les esprits positifs, ceux qui vont droit à la vérité.

Pourtant, quand on nous oppose avec une apparence de raison, pour décourager les libéraux qui hésitent, le peu de durée des gouvernements sous forme de République qui se sont essayés en France depuis un siècle, avec plus ou moins de succès, — nous sommes tentés de répondre que c'est la République qui, tout compte fait, a le plus duré ; voici comment :

La forme et le nom sont quelque *chose* ; ils ne sont pas tout. La République peut avoir un manteau monarchique ; la monarchie peut avoir un tempérament républicain. Si c'est ce dernier principe qui domine, la monarchie est, à quelques égards, une République, « la meilleure de toutes » disait Lafayette en 1830. Essayez de mesurer maintenant, depuis la Révolution française, l'importance des modifications que l'instinct démocratique a introduites dans les institutions du passé, — soit en supprimant tout, comme dans certains titres de notre législation civile, — soit en mêlant son esprit aux lois politiques avec discrétion, comme dans la Charte de 1814, ou à forte dose comme dans celle de 1830. Calculez depuis quel temps ces suppressions radicales existent, ou le nombre d'années que ce mélange a duré, et vous arrivez à cette conclusion, que si trois royautés ont pu se succéder de 1814 à 1848 sans trop d'encombre, c'est qu'elles ont été, sous un titre royal, de véritables démocraties. La force du principe qu'elles avaient habilement associé soit à la tradition, soit à l'élection monarchique les a fait vivre. L'une d'elles, un jour fatal, a essayé d'emprunter sa force à ce qu'elle croyait son droit personnel et héréditaire ; elle a sombré dans l'irréparable naufrage du droit divin.

« Une République qui touche à la » monarchie constitutionnelle, écrivait » le duc de Broglie vers la fin de l'em» pire, une monarchie constitution» nelle *qui touche à la République* » *et qui n'en diffère que par la* » *constitution et la permanence* » *du pouvoir exécutif*, c'est la seule » alternative qui reste aux amis de la » liberté. Toute autre république, » c'est la Convention ; toute autre » monarchie, c'est l'empire ; — la » Convention sans entraînement, sans » enthousiasme, sans l'excuse, admis» sible ou non, de la nécessité ; l'em» pire sans le Code civil, sans le Con» cordat, sans Austerlitz. » La France avant la révolution de 1848, semblait avoir fait et pour longtemps son choix entre ces deux formes, si semblables, du gouvernement politique. Il est évident qu'elle a fait désormais un autre choix, consacré par la constitution de 1875, confirmé par les élections générales de 1876.

Il ne faut donc pas dire que la République est un gouvernement sans avenir, sous prétexte qu'il n'a pas dans notre pays un passé authentique. Son passé est lié à l'histoire même de la monarchie.

(*Journal des Débats.*)

Les Plébiscites

Consultons l'Histoire.

Le 18 brumaire, Bonaparte prend le Pouvoir, se fait la constitution dite de l'an VIII et demande au peuple de ratifier le tout, QUATRE MOIS après le coup d'Etat.

En l'an X, Bonaparte demande si on veut lui accorder le pouvoir viager.

En l'an XIII, Bonaparte se fait donner le titre d'empereur par le Sénat et demande au Peuple, *cinq mois* plus tard, de ratifier cette nomination.

Aux Cent-Jours, cela ne se passe pas autrement pour l'acte additionnel.

Le prince Louis-Napoléon Bonaparte suit exactement le même procédé. Il prend le pouvoir et demande ensuite si l'on veut des changements successifs qu'il a apportés dans la Constitution.

Peut-on dire que les Bonaparte, lorsqu'ils tenaient le pouvoir, étaient DÉSINTÉRESSÉS ? que la condition de « *désintéressement de la part du gouvernement de possession* » était rempli ?

Peut-on dire que le « *sentiment public était à l'abri de toute pression ?* »

Peut-on dire que l'on offrait aux électeurs « le *choix entre trois régimes ?* »

Non ! on ne peut pas le prétendre. L'histoire est là pour répondre.

Si donc aucun des plébiscites anciens n'a rempli les conditions qui l'eussent rendu régulier, normal, nous demandons d'où les Bonaparte tirent les droits que l'on fait valoir.

(*Gazette de France*).

M. Tristan Lambert.

Le nom de M. le baron Tristan Lambert, ex-député de l'arrondissement de Fontainebleau, est bien connu de tous ceux qui ont suivi les comptes rendus des débats législatifs. Il est peu de ces comptes rendus où M. Tristan Lambert ne figure, non point, il est vrai, comme orateur, mais comme interrupteur. Il avait encouru, en cette qualité, un certain nombre de rappels à l'ordre et il était parvenu ainsi à se faire une certaine réputation, même en dehors du Parlement. Sa spécialité était de crier : Vive l'empereur ! De la part de M. Tristan Lambert cela ne tirait pas à conséquence. Il avait conquis le bénéfice attribué aux excentricités persistantes, de ne plus provoquer ni l'irritation, ni même l'étonnement. Quand l'interruption prenait un caractère trop antiparlementaire ou anticonstitutionnel, le président prononçait, pour la forme le rappel à l'ordre et tout était dit. Il y avait eu seulement cinq minutes de perdues pour la Chambre.

On pouvait présumer que, par suite de la dissolution, M. Tristan Lambert serait dans l'impossibilité de donner cours à ses habitudes d'interruption. C'était mal connaître le personnage. M. Lambert, ennuyé sans doute de ne plus figurer dans aucun procès-verbal, a trouvé moyen d'interrompre, non plus seulement un orateur dans son discours, mais le gouvernement lui-même dans son travail de préparation électorale et de jeter au milieu des partis conservateurs son cri accoutumé de vive l'empereur ! Ne pouvant plus parler, M. Lambert a écrit, et il a écrit comme il parlait, c'est-à-dire en enfant terrible, qui n'a nulle compréhension de l'opportunité et de la mesure et qui ne prend nul souci du fâcheux effet que peut produire dans son entourage son langage désordonné.

C'est par une circulaire adressée à ses électeurs de Fontainebleau que M. Tristan Lambert vient de troubler à la fois le ministère et le parti conservateur. Après divers propos sur l'excellence de l'acte du 16 mai, M. Lambert, en venant aux candidats officiels, s'est permis l'affirmation suivante : « Je suis autorisé formellement à dire » que dans les prochaines élections, » ma candidature est la seule qui, » dans notre arrondissement, soit » agréée et patronnée par l'illustre » maréchal. » Cette allégation constitue au moins une indiscrétion fâcheuse. Le ministère tient essentiellement à ce que le secret soit gardé sur les résultats de son travail jusqu'au jour où les listes des candidats patronnés feront leur apparition officielle. On comprend que plusieurs candidats, devançant le jour de cette apparition, se proclament dès à présent, de leur autorité privée et sur la foi de quelque parole en l'air, candidats officiels, le coup de théâtre sera manqué, et en outre le ministère peut se trouver engagé malgré lui à soutenir définitivement une candidature qu'il n'aurait acceptée qu'à titre provisoire. Ce qu'a fait M. Lambert en se targuant publiquement de la consécration officielle, d'autres bonapartistes peuvent le faire, et alors les autres partis monarchiques qui auront eu la bonhomie d'attendre la décision ministérielle trouveront la place prise. Aussi les journaux de la droite et du centre droit protestent-ils contre la déclaration de M. Tristan Lambert et disent : ce n'est pas de jeu ; il est convenu qu'on ne partira pas les uns sans les autres. M. le baron a triché.

Mais il n'y a pas seulement une indiscrétion dans la circulaire de M. Tristan-Lambert ; il y a aussi, chose plus grave, une infraction à cette loi du silence, touchant les aspirations de chaque parti, qui est la condition *sine qua non* de l'union conservatrice. Il est convenu que, dans les élections, nul ne montrera son drapeau, que nul ne dira quelles sont ses espérances et vers l'établissement de quel régime il tend. Cette convention est connue sous le nom de trêve des partis. Comme elle est contraire à la nature des choses, elle n'a jamais été exécutée, et ne le sera jamais. Toutefois quelques politiques naïfs pouvaient se faire encore une illusion à ce sujet. Cette illusion, M. Tristan-Lambert vient d'y couper court. Il n'a pu se refuser plus longtemps à la satisfaction de crier vive l'empereur ! La force de l'habitude l'a emporté sur toutes autres considérations et voici en quels termes dénués d'artifice l'ex-député de Fontainebleau, actuellement candidat officiel, a donné à sa candidature son véritable caractère de candidature impérialiste !

« Les pouvoirs du maréchal expi» rés, je réclamerai un gouvernement » définitif choisi par la France tout » entière, directement, régulièrement, » sincèrement consultée par l'appel au » peuple, et tous mes vœux et mes » efforts tendront alors à rétablir » l'empire, l'empire autoritaire de » 1852 et à relever le trône de l'hé» ritier des Napoléon. »

On conviendra que ceci n'a aucun rapport avec la trêve des partis. Et ce qu'il y a de pis, c'est que le déploiement du drapeau de l'empire ne peut pas être considéré comme une simple excentricité et tenu pour le fait du seul M. Tristan Lambert. Le journal officiel de l'empire, l'*Ordre*, a fait sienne la circulaire du candidat de Fontainebleau en la publiant dans sa première page comme un manifeste véritable et sérieux du parti. Aussi le *Moniteur universel* ne peut-il dissimuler la vive contrariété que lui cause une telle attitude : « Nous nous demandons, » dit ce journal, ce que deviendra » l'union conservatrice, si chaque » candidat se met à afficher, d'une » façon aussi provoquante, ses pré» férences personnelles. Nous avions » dit : Un seul drapeau celui du ma» réchal ; et pas de guidons ! Mais il » devient évident que si tous les can» didats suivent l'exemple de M. Tris» tan Lambert, la formule se trouvera » renversée. Chaque parti sortira son » drapeau ; et le drapeau du maréchal » le seul qui devait être déployé, se » trouvera réduit aux proportions du » guidon le plus exigu. Est-ce là ce » que veulent les bonapartistes ? »

Nous comprenons la peine que doit ressentir le *Moniteur universel* en voyant la théorie du guidon si complétement détruite par les faits, mais n'était-ce point véritablement se duper soi-même de croire que, lorsqu'il s'agit de l'élection d'une Chambre appelée à se prononcer sur les plus graves questions constitutionnelles, à résoudre ce qu'on à appelé le problème de 1880, les partis se résigneraient à ne pas montrer leur drapeau. Alors même que les candidats consentiraient à se taire, les électeurs ne les obligeraient-ils pas à parler ? Est-ce que les opinions d'un candidat peuvent demeurer un mystère et alors que vaut cette affectation à dissimuler ce qui est nécessairement connu de tout le monde. Ce n'est plus là de la politique, c'est de la comédie et de la mauvaise comédie ; c'est de la farce.

La lettre de M. Franclieu, les plaintes du *Moniteur* attestent que ceux qui ont cru naïvement à la trêve des partis commencent à comprendre à quel rôle sacrifié ils sont réservés. La trêve des partis, l'union conservatrice, sont pour eux des duperies.

(*Temps*).

*
* *

L'*Agence Havas*, organe officieux du gouvernement, a été chargé de communiquer aux journaux la note suivante :

M. le ministre de l'intérieur a adressé à tous les préfets une circulaire télégraphique, pour leur faire savoir que le patronage du gouvernement ne pourrait être accordé qu'à ceux des candidats dont les professions de foi ne s'écarteraient pas de la politique de conciliation et d'union entre toutes les parties du parti conservateur.

Voilà ce qu'on peut appeler un coup de pied bien appliqué. Ce coup de pied n'atteint pas seulement M. Tristan Lambert.

ORIENT

Les nouvelles de l'Orient sont assez intéressantes. Il y a des atrocités commises par les Bulgares, et dont les journaux nous apportent d'odieux récits. Les Bulgares se vengent cruellement. Cette population d'un naturel timide et sournois, devient féroce dès qu'elle n'est plus contenue par le sentiment de la peur. On sait que les massacres de l'année dernière avaient été l'œuvre des Bulgares mahométans bien plutôt que celle des Turcs ; les Bulgares chrétiens prennent une abominable revanche. Pendant ce temps,

les Russes, qui ne paraissent pas s'apercevoir que les musulmans sont des hommes, assistent en témoins désintéressés à ces scènes de brutalité inouïe. Toute leur attention est concentrée sur la marche des opérations militaires, et il faut convenir que si le gros de leur armée n'a fait encore aucune manœuvre importante, leurs divisions de cavalerie et d'artillerie ont accompli des expéditions d'une hardiesse et d'une vigueur remarquables. Le général Gurke, qui commande la légion bulgare, s'est avancé avec un corps de Cosaques, à travers les Balkans, a franchi les défilés et est arrivé à Jeni-Sagra, en Roumélie, à la station du chemin de fer qui va, d'un côté à Andrinople et de l'autre à Philippopoli. La dépêche qui contient cette nouvelle ajoute que le grand-duc Nicolas suivra le général Gurke dans une dizaine de jours. Est-il besoin de le dire? ce renseignement paraît fort sujet à caution. L'armée russe ne peut pas s'engager tout entière dans les Balkans en laissant derrière elle les troupes turques appuyées sur des places formidables. Il serait trop facile de couper d'abord ses approvisionnements, puis de fermer sa ligne de retraite. Les Russes n'ont encore gagné aucune bataille en Bulgarie, ils ne se sont emparés d'aucune place forte, leur base d'opération est aussi étroite aujourd'hui qu'elle l'était le premier jour. Dans une situation semblable, il y aurait plus que de la témérité à tourner le quadrilatère et à tenter le passage des Balkans, et tout fait supposer que l'opération aventureuse du général Gurke est une simple reconnaissance. S'il en était autrement, les Russes commettraient en Europe la même faute qu'en Asie; pour avoir voulu s'avancer trop rapidement et toucher le but en quelques jours, ils risqueraient fort de ne pas l'atteindre du tout. Les prochaines dépêches nous permettront d'ailleurs de juger plus complètement la portée véritable des mouvements que nous ne pouvons que signaler aujourd'hui.

INFORMATIONS

M. Jules Simon a adressé à plusieurs journaux la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur,

Quelques journaux ayant affirmé que j'avais dépensé 1,600,000 francs sur les deux millions de fonds secrets alloués pour l'exercice 1877, une note publiée par l'*Echo universel* a fait connaître que je n'avais pas même dépensée 300,000 fr. en quatre mois et demi

Malgré cette dénégation, vous persistez à soutenir l'exactitude du chiffre de 1,600,000 fr.

Aucune contestation n'est possible. En vertu du décret du 26 décembre 1871, le compte particulier de l'emploi des fonds secrets est réglé par le président de la République à la fin de chaque gestion du ministre ordonnateur.

M. le maréchal de Mac-Mahon a donc apuré mon compte par décret en date du 17 mai 1877, dont voici les termes :

« Vu le compte particulier rendu par M. » Jules Simon, ainsi que les Etats de dé» penses et les pièces justificatives à » l'appui, desquels il résulte :

» 1° Que les sommes versées par le » trésor public dans la caisse centrale » du ministère de l'intérieur, en vertu » d'ordonnances de paiement, se sont » élevées à..... 300,000 fr.

» 2° Que les dépenses ef» fectuées du 1er janvier au » 17 mai 1877 se sont éle» vées à..... 278,684 03

» Partant, les recettes ex» cédent les dépenses de... 21.315 97

» Le compte d'emploi de la somme de » 278.684 fr. 03, appliquée du 1er jan» vier au 17 mai 1877 par M. Jules Si» mon aux dépenses secrètes de sûreté » publique, est reçu et arrêté.

» Art. 2. — Les dépenses portées à ce » compte sont définitivement apurées et » il est accordé à M. Jules Simon dé» charge de la dite.

« LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON. »

Je vous prie, et au besoin vous requiers, monsieur le rédacteur, de vouloir bien insérer la présente rectification dans le prochain numéro de votre journal.

Veuillez agréer mes civilités empressés.

JULES SIMON.

Paris, le 17 juillet 1877.

Voici, d'après la correspondance de plusieurs journaux étrangers, quel serait le chiffre des principales souscriptions versées, en vue de nos élections prochaines, entre les mains des membres du comité du centre droit : M. Rothschild aurait donné 500,000 fr.; M. Dreyfus, 200,000 fr.; M. de Greffuhle, id., et M. Letoches, 50,000 f.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

Les tarifs qui taxent nos vins à l'entrée des pays étrangers sont la plupart prohibitifs. Combien il en coûte pour recevoir nos vins, le tableau suivant l'indique :

Angleterre		
moins de 14 degrés	27f. 51	l'hect.
au-dessus	68 76	—
Allemagne		
sans distinction	68 76	les 100k.
Autriche		
sans distinction	20 »»	—
Belgique		
en cercles	23 »»	l'hect.
en bouteilles	24 »»	—
Espagne		
mousseux	108 »»	—
autres	53 »»	—
Grèce		
en cercles	28 12	—
en bouteilles	70 31	—
Norwège		
en cercles	23 »»	les 100k.
en bouteilles	29 »»	—
Pays-Bas		
sans distinction	42 40	l'hect.
Portugal		
sans distinction	31 20	—
Russie		
en cercles	56 16	les 100k.
en bouteilles	1 32	la bout.
mousseux	4 »»	—
Etats-Unis		
en cercles	54 74	les 100k.
en bouteilles	» 70	la bout.
mousseux	2 60	—

Comme on le voit une pièce de vin dont l'hectolitre a une valeur intrinsèque de 20 francs ne pénètre en Espagne que quand, après l'acquit de la taxe, le prix en a presque triplé. De même, en Angleterre, ces vins n'entreront qu'après le payement de droits dont le minimum est de 30 francs, et, si l'on ajoute les frais de transport, l'augmentation du prix normal va presque jusqu'au quadruple. Dans ces conditions, l'importation est si onéreuse qu'elle désespère le commerce, elle ne se fait que par exception et presque uniquement pour les vins fins.

Ce sont ces obstacles qu'il faut diminuer et, dès qu'on le pourra, supprimer. Le gouvernement français a cette tâche à remplir; les vœux de la viticulture le lui demandent, et, il vient de lui donner une importante satisfaction par le traité de commerce conclu avec l'Italie, dont notre ancien député M. Pagès Duport s'est occupé utilement dans ces derniers temps.

Contrairement à certaines assertions les chefs de corps ont été autorisés à mettre un certain nombre d'hommes à la disposition des cultivateurs pour la moisson.

INSTITUTION VALETTE A CAHORS.

Cinq élèves de cet Etablissement se sont présentés, cette semaine, devant la commission chargée d'examiner les aspirants au brevet de capacité pour l'instruction primaire. Tous ont eu du succès dans leurs épreuves écrites. Quatre ont obtenu le brevet, et l'un d'entr'eux a mérité la mention *bien*.

— La distribution des prix de l'Institution est fixée au **2** août, à **2** heures précises.

On prétend que le ministre des finances vient d'envoyer ou va envoyer une circulaire aux fonctionnaires ressortissant de son administration pour les inviter à montrer, plus que par le passé, qu'ils sont pénétrés de la convenance qu'il y a pour eux de se tenir à l'écart des luttes politiques, surtout lorsqu'ils combattent le gouvernement qu'ils ont le devoir de servir.

Depuis longtemps des rapports défavorables étaient parvenus au ministère de l'instruction publique au sujet de la négligence apportée dans la constatation de l'aptitude physique des jeunes gens admis en qualité d'élèves-maîtres dans les écoles normales primaires.

En conséquence, des instructions viennent d'être adressées aux préfets pour qu'à l'avenir les candidats admissibles soient soumis à un examen attentif du médecin de l'établissement, assisté d'un médecin assermenté qui sera désigné par l'administration.

Mercredi ont été appelées, devant le tribunal correctionnel de Toulouse, deux affaires de colportage de journaux sans autorisation.

Ces deux affaires se rapportent à des comptoirs de vente que M. Sirven directeur de la *Dépêche* et libraire-éditeur, qualifie de succursales de sa librairie et prétend avoir établis depuis quelques années, ce qui est contesté par le ministère public.

Dans ces affaires, le tribunal a entendu le réquisitoire de M. Delmas, substitut du procureur de la République, et la plaidoirie de Me Favarel.

Le tribunal a prononcé l'acquittement du prévenu.

Le nouvel évêque de Versailles, M. l'abbé Goux, est trop de nos amis pour que nous puissions insister ici et rappeler de nouveau ses titres au poste de choix qui vient de lui être confié, et qu'il ne tardera pas à honorer. Il nous sied mieux d'attendre et d'enregistrer les hommages unanimes qui seront rendus autour de nous, à ses mérites incontestés.

Voici quelques détails biographiques très-exacts que nous puisons dans une notice assez récemment publiée :

« Goux (Pierre-Antoine-Paul), né à Toulouse, le 13 mars 1827. Élève du petit séminaire de l'Esquille, où il fit d'excellentes études, sous la direction de son oncle, le vénéré M. l'abbé Izac. Puis, il fut successivement professeur de cinquième et de seconde dans ce même établissement; étudia la théologie au grand séminaire de sa ville natale, prit le grade de licencié ès-lettres à la faculté de Paris, et fut ordonné prêtre en 1851. La même année il fut nommé professeur de rhétorique au petit séminaire de Toulouse. En 1856, il passa avec succès l'examen du doctorat ès lettres, devant la faculté de Paris, et publia à cette occasion les deux thèses suivantes : *Lérins au cinquième siècle. — De sancti Thomæ aquinati sermonibus.* En 1858, il fut reçu docteur en théologie, et composa pour obtenir ce grade une troisième thèse intitulée: *Du développement des dogmes dans la doctrine catholique.*

Elevé cette même année à la chaire de philosophie, M. l'abbé Goux fut nommé vicaire de la métropole de Toulouse en 1859, aumônier du lycée de cette ville en 1868, chanoine honoraire en 1870, en raison de sa participation active à la rédaction du *Compte-rendu des conférences diocésaines*, et curé-doyen de Saint-Sernin en 1871. De 1862 à 1864 il avait collaboré avec plusieurs membres actuels de l'épiscopat et d'autres écrivains distingués, à une publication dirigée par un de ses collègues et amis. En 1865 il fut élu membre de l'académie des Jeux-Floraux; son discours de réception avait pour sujet : *l'idée du devoir dans la littérature.* »

Le bien considérable, les heureuses transformations réalisés par M. l'abbé Goux au sein de sa paroisse et dans l'insigne basilique de Saint-Sernin, font assez pressentir ce qu'on peut attendre de son administration dans le vaste diocèse de Versailles.

Cependant le pasteur dévoué, assidu à sa tâche, n'absorba jamais complétement l'homme d'étude, l'homme de lettres, et la *Gazette du Languedoc* recevait de lui et publiait dans ses colonnes, il y quelques mois, un discours très-applaudi en séance solennelle des Jeux-Floraux.

Pour le poste de Versailles, difficile autant qu'élevé, il fallait une doctrine sûre, un dévouement absolu à la chaire infaillible de Pierre, unis à la sagesse, au patriotisme, au tact, à la mesure;

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.

21 juillet 1877. (29)

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE.

Première partie.

VI

LE BAL DE L'OPÉRA

Franck passa sa main sur son front.

— Est-ce une hallucination ou une réalité ? ajouta-t-il.

— Achevez !

— Eh bien ! cette voiture est celle que mon domino avait tout à l'heure.

Lopès et le coulissier échangèrent un rapide coup d'œil. A ces mots, et pendant que ce dernier s'élançait vers son cocher. Lopès prenait vivement le bras du docteur.

— Etes-vous bien sûr de ce que vous avancez ? lui demanda-t-il à voix basse.

— C'est la même voiture et le même cocher, répondit Franck.

Reproduction interdite.

— En ce cas, nous sommes évidemment sur la voie de quelque révélation. Rentrez à l'hôtel et laissez-nous faire.

— Mais cet homme fera quelque sottise, dit le jeune docteur.

— Je l'accompagnerai.

— Allez donc, dit Franck, et cette fois encore je m'abandonne à vous.

Lopès n'en demanda pas davantage; il se hâta de rejoindre le coulissier qui s'impatientait déjà, et, un instant après, Franck les vit partir à la suite du coupé, qui lui-même venait de gagner les boulevards.

La voiture qui l'avait amené l'attendait à quelque pas : il y monta fort soucieux et regagna son hôtel, fort troublé des divers incidents de la journée et de la nuit.

Cependant Lopès et son compagnon avaient donné à leur cocher des instructions précises, et ils brûlaient le pavé, réglant leur marche sur celle du coupé mystérieux qui les précédait.

Tout cela s'était fait avec assez d'habileté pour ne donner l'éveil à personne. Le jeune Gaudin avait allumé un cigare. Lopès en avait fait autant, et, tout en fumant, ils devisaient sur cette aventure, dont chacun des deux amis cherchait le mot avec des impressions bien différentes.

— Je raconterai demain cette affaire à la coulisse, disait le fiancé de Sylvia, et je gage que je trouverai plus d'un incrédule.

— Il est certain, objecta Lopès, que je commence à être fort intrigué.

— Vous ne croyez pas cependant aux mystères ?

— En effet.

— Vous niez les tables tournantes, les esprits frappeurs !

— Pardieu !

— Moi, je crois à tout cela, cher monsieur, non que j'y comprenne grand'-chose; mais enfin... — Ah ! voici que nous approchons de la Madeleine; il paraît que notre inconnue habite le noble faubourg.

La voiture, venait, en effet, d'atteindre l'extrémité du boulevard des Capucines, elle prit aussitôt la rue Royale, et, tournant bientôt à droite, elle s'enfonça dans le faubourg Saint-Honoré.

Lopès ne répondit pas ; mais, comme son compagnon, il observait et ne laissait échapper aucun indice.

Le coulissier reprit peu après :

— Savez-vous, dit-il en lâchant une bouffée de tabac, que votre cher docteur est un garçon bien original, et j'ai peine à m'expliquer comment tant de modestie peut s'allier à tant de talent.

— Vraiment ! fit Lopès.

— A quoi bon, cher monsieur, être un homme de génie, si on le cache si bien que personne ne s'en doute?

— Vous avez peut-être raison.

— Dites que j'ai certainement raison... Que diable ! les imbéciles n'ont pas tant de scrupules, et j'en connais plusieurs qui ne demanderaient pas mieux que de se faire passer pour des gens très forts.

Et le jeune Gaudin se mit à rire lui-même à cette allusion qui s'adressait sans doute à quelque personnage important de la coulisse.

Lopès sourit de son côté.

— Ah ! vous êtes méchant, fit-il à son compagnon.

Ce dernier se récria avec une fausse modestie.

— Si on peut dire, répliqua-t-il en se penchant à la portière... Mais il paraît que notre inconnue habite les déserts de la capitale... Nous voici à la place Beauveau ; nous tournons à gauche et nous gagnons les Champs-Elysées.

— Ce sera avant dix ans le quartier aristocratique, fit Lopès.

— Vous croyez ?

— C'est forcé.

— Si j'en étais sûr, j'achèterais demain des terrains de ce côté. Mais on aura beau faire, le vrai Paris sera toujours de la Chaussée-d'Antin à la rue Richelieu.

— Le Paris des boursiers, vous voulez dire ?

— Et celui des gentlemen, cher monsieur. — Ah ! voici que nous relentissons notre course... nous touchons au but... nous allons connaitre le mot de l'énigme.

Et comme le coulissier continuait de se pencher outre mesure :

— Prenez garde de donner l'éveil, fit Lopès.

— Laissez-moi faire, répondit son compagnon ; ces sortes d'aventures-là ça me connaît, et je ne donnerais pas cette nuit pour une hausse de cinquante centimes.

Comme il disait ces mots, la voiture passa tout a coup et vivement devant le coupé mystérieux, et alla s'arrêter à quelques pas plus loin, devant un hôtel de modeste apparence.

Dès que la voiture se fut arrêtée, le jeune Gaudin sauta lestement à terre et fit semblant de se diriger vers l'hôtel près duquel il se trouvait.

Mais il avait à peine fait quelques pas qu'il parut se raviser, et revint vivement sur ses pas, comme un homme qui se trompe et qui n'est pas bien sûr de son fait.

(*A suivre*).

on ne pouvait faire un meilleur choix.

(*Gazette du Languedoc.*)

L'Exposition de Nancy.

L'Exposition régionale de Nancy vient de fermer ses portes aux nombreux visiteurs accourus de toutes parts.

L'Exposition de Compiègne dont nous avons, il y a peu de temps, entretenu nos lecteurs nous avait déjà permis de rendre hommage à la grande industrie française et de constater que loin de se laisser abattre par les éventualités elle va grandissant.

Il nous semblait qu'après l'exposition de Compiègne nous ne pourrions rien voir de plus complet en ce genre, en province.

Mais les Nancéens se sont piqués d'amour propre; ils ont voulu en clôturant la série des expositions de 1877, surpasser leurs devanciers. Aussi difficile qu'ait été la tâche qu'ils s'étaient imposée, ils sont cependant arrivés à leur but. Jamais exposition ne fut plus éclatante. Laissons de côté des détails, quoique forts importants, qui nous conduiraient trop loin ; bornons-nous à parler de la partie la plus intéressante et la plus curieuse de l'exposition, des machines à vapeur.

A ce propos je vais encore citer la maison Hermann-Lachapelle.

La magnifique collection des machines de ce constructeur, comprenant à elle seule près de la moitié de la totalité des machines de l'exposition, justifiait parfaitement le titre de *vulgarisateur* de la vapeur, conféré à cet habile ingénieur par le jury de l'exposition de Paris.

Quantité de machines horizontales sortant des ateliers de cette maison et faisant mouvoir des batteuses, des moulins à blé, etc. montrent, tant la marche de ces outils est facile et régulière, que la louable ambition de M. Hermann-Lachapelle ne s'est pas bornée à rendre incomparable la machine verticale qui porte son nom, mais qu'elle est allée jusqu'à vouloir créer aussi un type spécial de machines horizontales, locomobiles ou fixes, exclusivement propres à toute industrie et en particulier aux opérations agricoles sur le terrain. Le moulin à blé que le Maréchal de Mac-Mahon a tant admiré à Compiègne et dont nous avons déjà parlé à propos de cette exposition, figurait également à Nancy et produisait devant les spectateurs ébahis 100 kilog. à l'heure d'une remarquable farine. Venaient ensuite les machines verticales que tout le monde connaît.

Cette magnifique rangée se terminait enfin par une nouveauté : une scie circulaire à vapeur à tronçonner en foret. Cet élégant ensemble monté sur train attirait une telle affluence que la circulation devenait parfois impossible.

Nous ne sommes pas les seuls a rendre hommage à cette importante maison dont tous les journaux de Paris ont pris à honneur de proclamer dans leurs colonnes le réel mérite et l'incontestable supériorité.

Nous enregistrons ses succès avec d'autant plus de plaisir qu'une part en revient à notre compatriote et ami M. Georges Dubois, Ingénieur, dont M. Hermann-Lachapelle a su apprécier les aptitudes exceptionnelles et à qui la direction de l'Exposition des machines, à Nancy comme à Compiègne, avait été confiée par la Maison.

Une ville sous-lacustre.

Il nous vient de la Suisse la nouvelle d'une singulière découverte, due, comme cela arrive souvent, tout entière au hasard.

Un Américain traversant en barque le lac Léman, avait vu son bateau chavirer en face du village de Saint-Pregts, et sa valise aller au fond de l'eau. Deux plongeurs furent chargés de pêcher le précieux colis. Ils s'acquittèrent avec succès de leur entreprise, et, de plus, ramenèrent au jour un superbe vase antique à anses, de forme étrusque, parfaitement conservé; des pétrifications nombreuses et un fragment énorme de marbre blanc taillé.

Cette trouvaille ne constituait pourtant que la partie la moins curieuse, la moins intéressante de leur expédition.

Les plongeurs racontèrent qu'au fond du lac, dans l'endroit qu'ils venaient d'explorer, ils avaient marché sur un terrain fort inégal, qu'ils avaient failli tomber plusieurs fois dans des anfractuosités creusées à des distances visiblement calculées, flanquées régulièrement, à droite et à gauche, par des élévations à double pente ressemblant à des toitures; enfin, ils exprimèrent l'opinion qu'ils s'étaient trouvés au milieu d'une agglomération de véritables maisons construites par la main de l'homme.

La chose fit d'autant plus de bruit qu'elle éveillait le souvenir d'autres découvertes plus anciennes, opérées dans d'autres régions de la Suisse, et se rapportant à des cités lacustres.

Les municipalités de Morges et de Saint-Pregts, désireuses de juger du fait par elles-mêmes, se rendirent en canot sur la place indiquée par les plongeurs, et firent répandre de l'huile sur la surface de l'eau. On sait aujourd'hui que les liquides oléagineux ont la propriété de communiquer à l'eau sur laquelle ils surnagent une grande transparence. Quand l'huile fut répandue, chacun penché sur le bord de sa barque, interrogea du regard les profondeurs du lac. On reconnut alors, on distingua admirablement tout le plan d'une ville étendue sous les flots : les rues, les carrefours, les îlots de maisons se détachaient du fond et apparaissaient si nettement qu'on eût pu dessiner les accidents des surfaces.

A travers la cuirasse visqueuse qui enveloppe les constructions perce une couleur rouge-brique, qui porte à croire que les matériaux dont elles se composent ont été formés ou agencés avec ce fameux ciment vermillon dont se servaient, selon certains auteurs de l'antiquité, les Celtes, les Cimbres et les premiers Gaulois, et qui était plus dur que le ciment romain.

La ville se compose d'environ deux cents maisons, plutôt plus que moins. Elle est de forme oblongue et commence en regard de Saint-Pregts, en allongeant vers Morges. A peu près au milieu de l'agglomération des bâtiments, on voit un vide d'une certaine étendue, que l'on suppose avoir été une place publique.

A l'extrémité est se trouve une large tour carrée qui n'était pas, à proprement parler, ignorée des bateliers, car, par les temps de calme, on en apercevait le sommet à une dizaine de mètres au-dessous de la surface du lac, mais on le prenait pour un rocher.

A l'inspection superficielle, l'ensemble de ces constructions remonte à plusieurs siècles au delà de notre ère.

Le conseil vaudois, dans l'enthousiasme d'une pareille découverte, a résolu dit-on, de voter la création d'une vaste jetée qui circonscrirait la ville sous-lacustre et viendrait aboutir au rivage. Une fois l'enceinte établie, rien ne serait plus facile que de la dessécher, et de cette façon sortirait de sa tombe et serait rendue au jour une ville ensevelie depuis un nombre de siècles que l'on ose à peine calculer. Comme Herculanum et Pompéï, ont été retrouvées sous les cendres, Thèbes et Karnark sous les sables, la ville sous-lacustre serait arrachée aux eaux ; et ce ne serait pas probablement une des moindres merveilles que nous aurait réservées l'antiquité.

Nous disions ces jours derniers avec M. de Cherville, que juillet était le mois des fleurs, et nous rappelions, d'après lui, toutes les splendeurs de la flore parisienne, qui est la flore universelle, grâce aux progrès de l'horticulture. Mais si les fleurs ont des charmes exquis, elles ont aussi de graves défauts, contre lesquels le chroniqueur du *Moniteur universel* met en garde le public :

« Ainsi la *lobelie* à grandes feuilles cause des suffocations ; la tubéreuse détermine de violents maux de tête; la ciguë d'eau provoque une sorte de gaîté nerveuse, un rire involontaire; le daphné mézerérum ou bois gentil rend maussade ; l'aconit, peureux; la jusquiame et la rue des jardins querelleur.

Un de nos confrères citait à ce propos, il y a quelques mois, l'anecdote suivante :

Deux jeunes mariés qui faisaient le meilleur ménage changèrent tout à coup de caractère. Le mari et la femme devinrent irascibles, soupçonneux, jaloux.

On s'étonnait de cette métamorphose, lorsque le médecin qui donnait des soins aux époux aperçut chez eux une grande quantité de jusquiame qu'un herboriste, leur voisin, avait placé là afin de la faire sécher.

— Otez ces herbes, leur dit-il, et vous ferez bon ménage.

L'ordonnance fut suivie fidèlement, et le bonheur, en effet, revint « s'asseoir au foyer conjugal, » dit notre confrère.

On cite plus d'un cas d'empoisonnement causé par le parfum des fleurs.

En voici un, rapporté dans un recueil de crimes impunis :

« Un soir de l'année 1833, tandis qu'au bal des Tuileries je devisais avec le docteur Lisfranc, je le vis tout à coup pâlir et s'éloigner. Je crus à une indisposition subite du célèbre chirurgien, qui me prit brusquement par le bras et m'entraîna hors de la salle des Maréchaux. Là, un peu plus calme il me dit ;

» — A ma place, vous seriez aussi ému que moi ! Je viens de voir une charmante jeune créature qui valsait gaîment au bras d'un jeune homme dont elle est la femme depuis quelques semaines. Or, cette femme a assassiné son premier mari.

» Depuis longtemps, le pauvre garçon, qui l'avait épousée par amour, devait aux déceptions de son mariage une santé languissante, que le calme et le bonheur eussent rétablie. Un matin, on le trouva mort dans sa chambre à coucher, que sa femme avait fait, la veille au soir, sous un prétexte de fête, remplir de fleurs et surtout de jacinthes. Je crus d'abord à une imprudence, mais bientôt je me rappelai que j'avais raconté, quelque temps auparavant, devant cette misérable, un cas d'empoisonnement produit par des fleurs. »

» Aimez donc les fleurs, lectrices, — mais défiez-vous d'elles. »

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 14 au 21 juillet

Naissances.

Viala, Emilie, r. du Four-Saint-Laurent.
Faurie, Marie, faubourg Cabessut.
Rigal, Elie-Pierre, à Bégoux.
Barthes, Léon, rue Saint-Barthélemy.
Rescoussié, Germain, rue de la Halle.

Mariages.

Gauber, Baptiste, et Coureau, Jeanne.
Lade, Calixte, et Lafage, Marie.
Delmas, Guillaume, et Bertrand, Marie.
Astruc, Joseph, et Ilbert, Marie.
Cabrignac, Jean, et Dumas, Louise.

Décès.

Pelet, Louise, 15 mois, r. des Cadourques.
Labre, Léon, 11 mois, rue Feydel.
Mercadier, Jacques, capitaine en retraite, 50 ans, place Saint-Laurent.
Mégescaze, Albert, 15 mois, à St-Georges.
Lagarrigue, Marie, 78 ans, faub, Labarre.
Pougin de la Maisonneuve, Raoul, ancien proviseur, 85 ans, boul. Sud.

Pour la chronique locale, A. Laytou

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles, 20 juillet 1877.

Le *Pays* revenant sur la lettre par laquelle M. Gras, conseiller général de la Gironde, annonce qu'il pose sa candidature dans la 4e circonscription de Bordeaux, parallèlement à celle de M. de Carayon-Latour, blâme cette détermination qui, à son avis, peut avoir les plus fâcheuses conséquences pour l'accord nécessaire qui doit régner dans les rangs conservateurs.

M. de Carayon-Latour ayant fort honorablement approché du but en 1876, dit le *Pays*, c'est lui qui doit combattre encore.

Dans le même article, M. Paul de Cassagnac reproche aux conservateurs leurs divisions et les engage à rester unis :

« Nous nous battrons ensuite si vous voulez, dit-il, mais d'abord sortons du péril qui nous étreint; serrons les rangs sur ce terrain qui nous rallie, qui nous unit, qui nous neutralise : le maréchal, et laissons de côté tout ce qui nous divise et tout ce qui peut nous perdre. »

Ce bloc enfariné ne nous dit rien qui vaille.

— Le *Gaulois* dit que c'est par erreur qu'on annoncé que M. de Rothschild avait versé une somme de 500,000 fr. au comité conservateur. Cette somme a bien été versée par M. de Rothschild; mais au nom de plusieurs clients de sa maison, et non pas en son nom personnel.

On assure que le président de la République n'ira pas à Saint-Etienne, comme on l'avait annoncé. Il irait seulement à Bourges.

On assure que le conseil municipal de Béziers va être dissous prochainement.

Le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets, les instructions relatives à la prochaine session des conseils généraux.

Les journaux républicains démentent que M. Gambetta soit allé ou doive aller à Vichy.

La *France* assure que le ministre de la guerre vient d'envoyer aux généraux divisionnaires, les ordres pour l'appel des réservistes au mois de septembre.

S'il faut en croire le *Moniteur universel*, c'est très-prochainement que la date des élections générales sera définitivement fixée.

Abdul-Kerim-Pacha, commandant en chef de l'armée turque, vient d'être remplacé par Mehemet-Ali-Pacha.

Des dépêches de Constantinople reçues hier à Vienne, disent que déjà quarante bataillons russes ont passé les Balkans.

Les 31 élections qui viennent d'avoir lieu en Serbie pour le remplacement des députés démissionnaires, ont renforcé la majorité gouvernementale à la Skuptchina, d'une quinzaine de voix.

---

20 juillet, soir.

La plupart des journaux considèrent la date du 14 octobre comme définitivement acquise pour les élections législatives. Il est à croire que le gouvernement ne fera pas plus longtemps mystère de sa décision à cet égard. En la faisant connaître, il répondrait à la légitime impatience de l'opinion publique.

Il est certain que les Russes, par une marche hardie, ont passé les Balkans; mais il ne s'agit que d'un corps d'armée qui ne serait pas assez fort pour pousser en avant sur Andrinople. Les Turcs arrivent aussi rapidement que possible au secours de cette ville. On s'attend à de prochains événements décisifs. La lenteur avec laquelle les opérations avaient été conduites jusqu'ici ne permettait pas de prévoir le coup audacieux des Russes, qui a produit la plus grande surprise dans toute l'Europe.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*Service spécial du Journal*).

Paris, 21 juillet, 1 h., soir.

On assure que le Maréchal dans son prochain voyage à Bourges prononcera un discours qui sera un Manifeste véritable devant servir de programme aux candidats officiels.

Mardi la date des élections sera définitivement fixée. M. le duc Decazes est attendu de la Gironde pour cette délibération.

Le *Constitutionnel* qui passe pour l'organe de M. de Fourtou, croit que les élections seront fixées au 14 octobre.

La résolution du conseil des ministres sera immédiatement publiée.

Les dépêches de ce matin de Constantinopie annoncent une profonde consternation.

On ne croit pas que l'Angleterre, marche au secours de la Turquie malgré les bruits contraires répandus aujourd'hui même à Londres.

Bourse de Paris.

Cours du 21 Juillet.

Rente 3 p. %..... 70.65
— 4 1/2 p. %..... 100.50
— 5 p. %..... 107.70

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 20 Juil.	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.050 »	3.050 »
Crédit foncier.....	752 50	752 50
Orléans-Actions ...	1.057 50	1.055 »
Orléans-Obligations.	330 75	330 »
Suez.....	675 »	671 25
Italien 5 %	70 20	69 80

AVIS

aux porteurs de bons du Crédit Agricole.

La Commission de liquidation du *Crédit agricole* met en remboursement à partir du 21 Juillet 1877 tous les bons du *Crédit Agricole* dont l'échéance ne dépasse pas le 31 Décembre 1878 et dont le paiement sera demandé avant le 15 octobre 1877.

MERRAINS ETRANGERS

B. GAIRARD et FILS à Bordeaux, 68, cours St-Louis, 69. cours Balguerie Stutemberg ; à Cette, quai de L'Avenir. Maisons à Marseille, Nîmes, pour l'importation à Trieste et Sissek (Autriche). La seule maison qui fasse elle-même, en Autriche, l'achat au producteur et l'expédition de ses merrains. En 1874, 1875, 1876 le chiffre de ses ventes a dépassé 36 millions de pièces. Vente en Gros, Demi-Gros, Détail.

LA NATURE, *Revue des sciences.*

Sommaire du 15 jnillet.

Sommaire. — Lueur verticale lunaire observée à Paris le 27 juin 1877 : Th. Moureaux. — Les engrais chimiques dans les années de sécheresse : P.-P Dehérain. — Le tremblement de terre et le ras de marée du Pérou et du Chili, 9 mai 1877 : G. Tissandier. — Microscope polarisant de M. Nodot. — Les victimes de la foudre en mai, juin et juillet 1877 : G. Tissandier. — L'acoustique des salles, améliorations produites par l'emploi de fils de coton (fin) : C.-M. Gariel. — Société française de physique. — Les périodes végétales de l'époque tertiaire (suite) : Cte de Saporta. — Chronique. — Académie des sciences, séance du 16 juillet 1877 : Stanislas Meunier. — Météorologie du mois de juin : E. Fron. — Bulletin météorologique de la semaine.

Le journal *la Nature* a pour but de vulgariser la science de la bonne acception du mot, c'est-à-dire sans l'amoindrir et sans la dénaturer. Il retrace le tableau complet de l'histoire de la science, dont l'actualité lui fournit les sujets. Il constitue un annuaire, édité avec grand luxe, et illustré de magnifiques gravures, de cartes, de diagrammes, qui accompagnent le texte en l'éclaircissant sans cesse. Le domaine dont il fait l'exploration est si vaste qu'il ne peut être parcouru avec fruit que par un grand nombre de spécialistes. Aussi la rédaction de *la Nature* est elle formée d'un groupe d'astronomes, de physiciens, de chimistes, de médecins, d'ingénieurs, de naturalistes, qui ne parlent que des sujets avec lesquels ils sont familiers. On a bien caractérisé le journal *la Nature* en disant qu'il est à la fois le *Magasin pittoresque* de la science et le *Tour du Monde* savant et industriel. Il pénètre partout où se font les grandes recherches et les importants travaux ; il ouvre à ses lecteurs les établissements scientifiques, les laboratoires, les musées, les collections, les usines ; il suit l'explorateur dans ses voyages ; il prend part aux congrès scientifiques aux réunions des sociétés savantes ; il se fait l'écho de toutes les manifestations du progrès.

TOUR DU MONDE, *Nouveau journal des Voyages.* — Sommaire de la 863e livraison. (21 juillet 1877). — *Texte :* L'Amérique équinoxiale (Colombie, Equateur, Pérou), par M. Ed. André, voyageur chargé d'une mission du gouvernement français. Texte et dessins inédits. — Quatorze dessins de Rion et A. Faguet.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 242e livraison (21 juillet 1877). — TEXTE : Le neveu de l'oncle Placide, par J. Girardin. — Les Tcherkesses, par L. Rousselet. — Les trois Voyageurs, par Adolphe Aderer. — Montluc le Rouge, par Alfred Assollant. — A travers la France : Montreuil-Bellay, par A. Saint-Paul.

Dessins : A. Marie, A. de Neuville, E. Bayard, Sahib et Clerget.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

CRÉDIT FONCIER de FRANCE

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

LE MARDI 24 JUILLET 1877.

à 625,000 Obligations foncières

DE 400 FRANCS 3 %

AVEC LOTS

Remboursables en 50 ans et rapportant 12 francs par an.

PRIX D'ÉMISSION : 360 FR.

Payables du 24 juillet 1877 au 1er août 1881, savoir

60 fr. premier versement, dont
- **30** fr. en souscrivant le 24 juil. 1877.
- **30** à la répartition.

25 le 25 avril 1878.
50 le 25 octobre 1878.
50 le 25 avril 1879.
50 le 25 octobre 1879.
50 le 25 avril 1880.
50 le 25 octobre 1880.
25 le 1er août 1881.

Montant des lots : 800,000 fr. par année

En 4 tirages trimestriels

Les 5 Janvier, 5 Avril, 5 Juil., 5 Octob.

CHAQUE TIRAGE COMPORTE :

1 obligation remboursée par	**100,000f**
1 obligation remboursée par	**50,000f**
2 obligations remboursées par 10,000 francs.....	**20,000f**
30 obligations remboursées par 1,000 francs.....	**30,000f**
	200,000f

Le premier tirage aura lieu le 5 oct. 1877.

Pendant la période des versements, les souscripteurs toucheront, sur le montant de leurs versements, un intérêt de 3 % **net de tous impôts** aujourd'hui existants.

Les obligations définitives qui seront délivrées après la libération complète seront munies de coupons semestriels de 6 francs échéant en février et août, et payables dans les Recettes particulières des finances ; elles seront délivrées sans conformités de numéros avec les titres provisoires.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE :

A PARIS : au *Crédit Foncier de France*, rue Neuve-des-Capucines, 19.
au *Comptoir d'Escompte de Paris*, rue Bergère, 14.
à la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, rue d'Antin, 3.

DANS LES DÉPARTEMENTS : aux *Trésoreries générales*, aux *Recettes particulières*, aux Agences du *Comptoir d'Escompte*, aux Succursales de la *Banque de Paris et des Pays-Bas*.

A L'ÉTRANGER : aux Agences du *Comptoir d'Escompte* ou aux Succursales de la *Banque de Paris et des Pays-Bas*.

On peut souscrire dès à présent par correspondance en envoyant les fonds sous pli recommandé ; mais les souscriptions par correspondance ne sont reçues que pour cinq obligations et au-dessus ; et elles doivent être parvenues le 24 juillet au plus tard et avant cinq heures. Les souscriptions par liste ne sont pas admises.

La souscription sera close le 24 juillet, à cinq heures.

LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES
recommandent l'emploi
SAVON ROYAL de THRIDACE
de
VIOLET
pour l'hygiène, la fraîcheur et le velouté de la peau du visage et des mains.

Pour tous les extraits et articles non-signés,
Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

BAYLES, JNE

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par la travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouver, chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, coloriés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes ; on trouvera aussi le même assortimenten longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décamètres, équerres, niveaux-d'eaux et à bulle-d'air, mires, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.

ORFÉVRERIE ET COUVERTS DE LA MAISON CHRISTOFLE ET RÉARGENTURE. BIJOUTERIE RELIGIEUSE ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS, TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉPARATIONS. ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÉGE.

Eaux Minérales de Miers

Gare de Rocamadour (Lot)

HOTEL CARBOIS

A Alvignac

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée.

Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates ; chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alvignac actionnaire de la *Fontaine minérale* offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui courraient leur être nécessaires.

Un omnibus fait le service à tous les trains de la gare pour conduire les voyageurs à l'Hôtel Carbois.

Atelier de Reliure

CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.

J. SARRAZIN, FILS

rue Brives, près le boulevard Sud, à Cahors.

PRIX MODÉRÉS.

GROS ET DÉTAIL

ANCIENNE MAISON GAMBETTA, AINÉ

rue du Lycée à Cahors

CRISTAUX, PORCELAINES, VERRERIES ET POTERIES EN TOUS GENRES.
EPICERIE ET DENRÉES COLONIALES.

M. Victor BOUZERAND a l'honneur d'informer le Public qu'il vient d'acquérir de Mme veuve Boussac, l'ancien fond de commerce de M. Gambetta, aîné, et qu'il mettra tous ses soins à contenter la nombreuse clientèle de cette Maison.

On demande des agents dans tous les cantons pour la Cie d'Assurance contre l'Incendie, la Grêle et la mortalité du bétail, **La Gironde.** S'adresser à Bordeaux, cours des Fossés, Nos 92.

AULUS (ARIÈGE)

EAU MINÉRALE, DÉPURATIVE, LAXATIVE, DIURÉTIQUE
Récompense à l'Exposition de Lyon, 1872-73,
Médaille d'or à l'Exposition de Paris, 1875.

Maladies de l'estomac, des intestins, des reins, de la vessie. Gravelle, goutte, constipation. **Vices du sang.**—Un des sites les plus beaux des Pyrénées centrales. Station de Saint-Girons. Chemin de fer du Midi. **A Aulus :** caisse de 50 bouteilles, 31 fr. ; de 25 bouteilles, 16 fr. 50.

Dépôt à Paris, 18, rue St-Martin, et en province chez tous les marchands d'Eaux.

GUERRE

AUX AFFECTIONS NERVEUSES

GUÉRISON IMMÉDIATE & ASSURÉE

en faisant un usage constant de la

Plus de névralgies — Plus de maux de tête

C'est la

PILE ELECTRIQUE PRATIQUE

mise à la portée de tout le monde.

A Cahors, chez M. Mandelli, frères, bijoutier-opticien, boulevard Nord.

SULFURÉES, SODIQUES ET CALCIQUES

EAUX-BONNES

B.-Pyrénées.— Saison 15 Mai-15 Octobre.

Rhume, Bronchite, Angine, Granulations, Laryngite, Aphonie, Catharre, Coqueluche, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme.

Uniques contre la Phthisie pulmonaire.

Dépôt dans toutes les Pharmacies.

PHILODERME INDIEN.

Une lotion matin et soir guérit en un mois FEUX DU VISAGE BOUTONS, ACNÉ

Lyon, Pharm. MAZADE & DALOZ

ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

POUDRE MAZADE & DALOZ

14, rue d'ALGÉRIE, LYON

La seule infaillible pr détruire les

CAFARDS

s'emploie avec des pommes de terre cuites, du sucre et de l'eau

Vente chez MM. les Phar., drogues et épiciers.

Cahors, Vinel, pharmacien.

Bottelage de Foins et Fourrages

S'adresser au sieur SIVIOL PIERRE, domicilié à Puy-l'Evêque, qui se rendra dans toutes les communes où on voudra l'appeler, à partir du 1er juillet.

Les frais de poste pour commandes restent à sa charge.

A Vendre ou à Louer

UNE

MAISON DE CAMPAGNE

AVEC JARDIN, VIGNE & RIVAGE

Cette **PROPRIÉTÉ** est située à CABAZAC, à l'entrée de Cahors, en face la Gare. — Site très agréable, dominant la ville. — Coup d'œil magnifique.

S'adresser : à M. Emile Guilhou, à côté de la Gare ; à M. Delpérier, Md de meubles ; à MMes Lugan et Delport, notaires.

Vendues à garantie

Machines à battre, à bras et avec Manège, pour un ou deux chevaux ou bœuf, Tarares, Ventilateurs, Hache-paille, Fouloirs et Pressoirs à vendange, etc.

Par une nouvelle addition, les Machines à battre à bras que je possède, sont 40 p. % moins pénibles à toutes leurs similaires.

L'entretien des Machines par lui vendues se trouve assuré en toutes circonstances.

S'adresser à **M. Laffargue**, Constructeur-mécanicien à Prayssac (Lot.)

CAFÉ DE BORDEAUX

Le Sieur **Ferdinand COLONGE**, entré depuis le 1er Juillet en possession du CAFÉ DE BORDEAUX, créé, sur des bases si heureuses, par son frère, LÉON COLONGE, a l'honneur d'informer le Public que cet Etablissement ne laissera rien à désirer sous le rapport du confortable, des consommations et du service. On y trouvera les Liqueurs des premières marques, des Boissons glacées et tout ce qui peut flatter en toute saison le goût des amateurs.

A l'instar des Tavernes parisiennes, on y servira des Viandes froides, telles que Jambons Sanwich, Terrines, etc.

Le Sieur COLONGE ose espérer que le public répondra à son désir de le satisfaire.

PIANOS PAPE

1re Médaille d'Or *et Croix de la Légion d'Honneur* **aux Expositions, prix.**

Nouvelle organisation, vente à prix réduits avec facilité de paiement.

Pianos neufs spécialement fabriqués pour la province avec cylindre et consoles, garantis depuis 700 fr. au comptant.

Pianos d'occasion forme très-moderne et garantis, vendus à bas prix. Location pour la province à partir de trois mois.

Paris — 4, Rue Drouot, 4 — Paris

CRÉDIT LITTÉRAIRE

J, GIRMA

boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :

100 fr. de livres.....	5 fr. par mois.		
200 —	10	—	
300 —	15	—	
400 —	20	—	

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.

NOTA. — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque **100 francs** d'ouvrages choisis, un volume du journal **L'ILLUSTRATION** dont le prixest de 18 fr.

EUCALYPSINTHE

(Br. s. g. d. g.). **Apéritif-Fébrifuge** *le plus* **puissant,** *le plus* **agréable,** *n'ayant aucun des principes malfaisants de l'absinthe.* Calme la soif, ranime l'appétit, facilite la digestion, réveille l'intelligence et la mémoire, en produisant un bien-être général. *Un petit verre étendu d'autant d'eau, pris au début de la fièvre, l'enraye immédiatement.*— Pr l'exp., **M. Bessède** fils, Marseille. — **Se trouve dans les principaux Cafés.**